

# Recensement agricole 2020

## Âge des exploitants et devenir des exploitations

### Des exploitants relativement jeunes

En 2020, les 38 400 chefs d'exploitation et coexploitants sont en moyenne plus jeunes qu'au niveau national, particulièrement dans trois départements ligériens. Au niveau régional, la surface exploitée est relativement similaire entre les plus jeunes exploitants et les seniors, avec des écarts selon les départements. Un quart des exploitations est dirigé par des chefs d'exploitation dont la première installation s'est réalisée après le recensement de 2010. Ces exploitations sont davantage individuelles et de faible dimension économique. L'appréciation du devenir de leur exploitation par les chefs d'exploitation est hétérogène et reste difficile à appréhender pour la majorité.

#### Une région avec des exploitants agricoles relativement jeunes

En 2020, 38 400 chefs et coexploitants dirigent les exploitations agricoles en Pays de la Loire. Parmi eux, un quart sont des femmes, une proportion en léger retrait comparé à 2010, dans un contexte de féminisation des métiers. Corollaire de la baisse du nombre d'exploitations (- 23 %), la population des exploitants agricoles a diminué entre 2010 et 2020 (- 20 %).

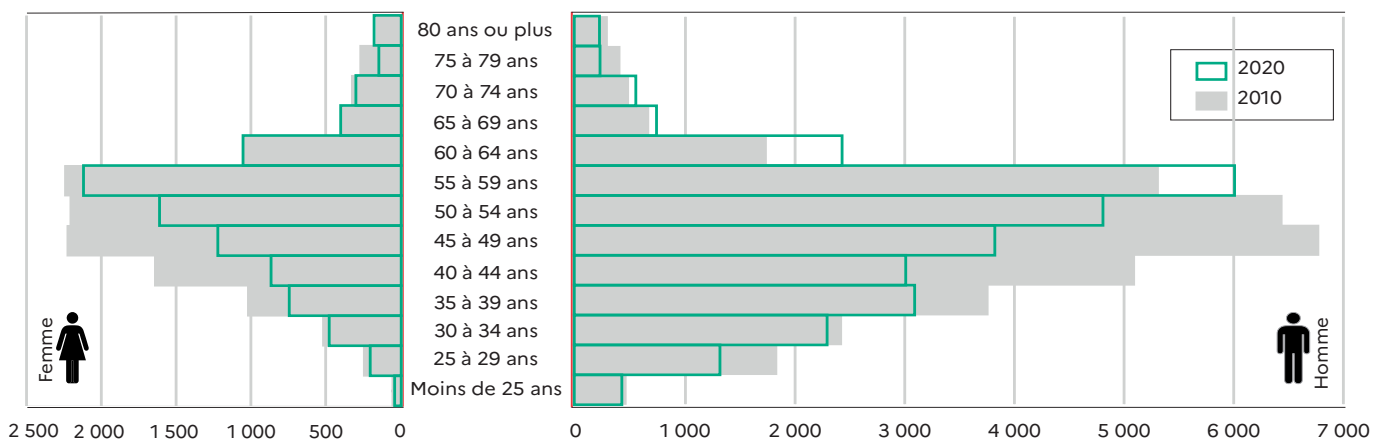
Mais elle a aussi vieilli (**graphique 1**) : les exploitants sont âgés en moyenne de 49,5 ans en 2020 contre 48,2 ans en 2010. C'est en Pays de la Loire que cet âge moyen est le plus faible, et c'est deux ans de moins qu'au niveau national.

En dix ans, la part des exploitants de moins de 40 ans s'est maintenue (22 %), tandis que celle des

exploitants de 60 ans ou plus a augmenté (16 % en 2020 contre 12 % en 2010). Le rapport entre le nombre d'exploitants de moins de 40 ans et celui des 60 ans et plus est particulièrement favorable en Vendée, Loire-Atlantique et Maine-et-Loire ; ces trois départements se situent respectivement aux deuxième, troisième et quatrième rang des

**Graphique 1**  
Des exploitants moins nombreux et plus âgés qu'en 2010

Pyramide des âges des exploitants agricoles



Champ : Pays de la Loire, hors structures gérant les pacages collectifs.  
Source : Agreste - Recensements agricoles



départements métropolitains pour cet indicateur, derrière le Doubs.

Les exploitants de 55 ans ou plus, susceptibles de partir à la retraite dans les dix ans à venir, représentent désormais 38 % des effectifs ligériens, dix points de plus qu'en 2010. Là encore, c'est la proportion la plus faible des régions métropolitaines. Cette proportion est de 35 % en Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Vendée. Hormis les départements de petite couronne parisienne, qui ne comptent qu'une poignée d'exploitants, ces trois départements se situent au quatrième, cinquième et sixième rang des départements métropolitains pour le plus faible taux des 55 ans et plus. A l'opposé, ce taux dépasse 41 % en Mayenne et Sarthe (**Carte 1**). Dans certains EPCI de la Sarthe, la proportion est proche d'un exploitant sur deux. La proportion des 55 ans et plus est minimale (environ 31 %) dans les exploitations spécialisées en maraîchage ou horticulture, bovins pour le lait et granivores ; elle est proche d'un exploitant sur deux en grandes cultures et bovins pour la viande.

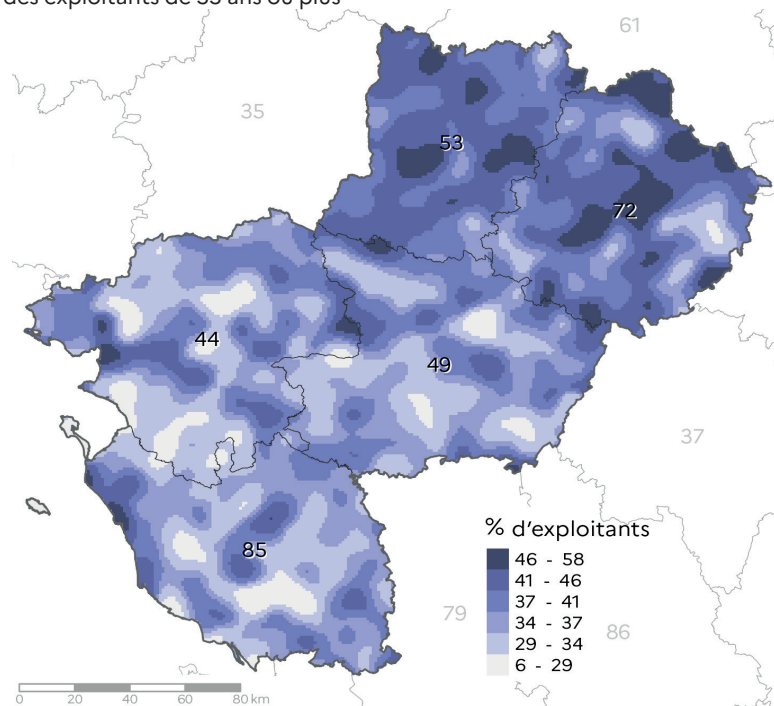
### Des profils différenciés entre exploitations de seniors et de jeunes exploitants

Plus de 12 300 exploitations ont un chef ou un coexploitant de 55 ans ou plus en 2020, soit près d'une exploitation sur deux. A l'opposé, les chefs ou coexploitants ont tous moins de 40 ans dans une exploitation sur sept. Ces proportions sont proches dans les départements, sauf en Mayenne (plus de seniors). Pour les deux catégories, la SAU moyenne régionale est proche : 77 ha en moyenne pour les jeunes exploitants contre 73 ha pour les seniors. Elle masque cependant de fortes disparités départementales : surface moyenne moindre chez les jeunes exploitants en Loire-Atlantique et Vendée ; c'est l'inverse en Mayenne et Sarthe. La répartition régionale par orientation de production est similaire, à deux exceptions près : l'élevage de volailles est plus présent chez les jeunes générations, en particulier en Sarthe et Vendée, contrairement à celui des bovins pour la viande. En Mayenne, les exploitations en bovins lait, première orientation de production, sont bien plus présentes chez les jeunes exploitants. Si l'exploitation est un peu plus fréquemment une

### Carte 1

#### Moins d'exploitants seniors en Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Vendée

Part des exploitants de 55 ans ou plus



Champ : Pays de la Loire, hors structures gérant les pacages collectifs.

Lissage à l'exploitation à 10 km.

Fond carto d'après IGN Adminexpress 2020 - proj. LAEA

Réalisation DRAAF AURA.

Source : Agreste - Recensement agricole 2020

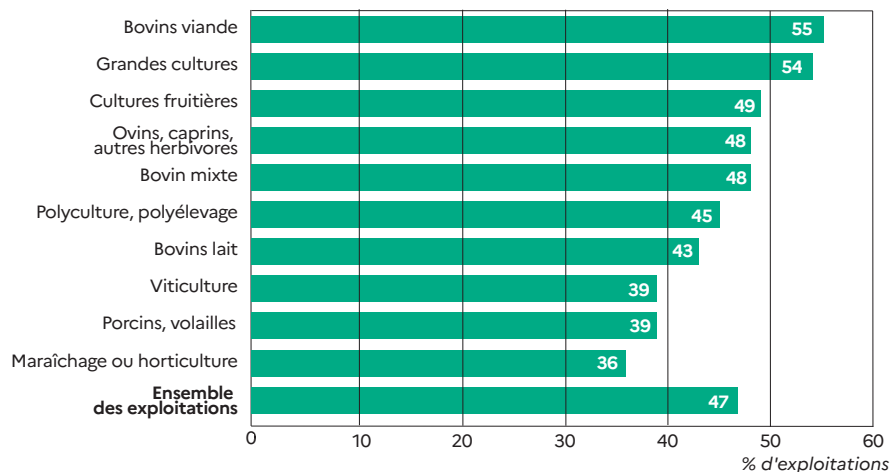
exploitation individuelle pour les jeunes exploitants (52 % contre 45 % pour les seniors), la proportion de micro-exploitations est deux fois plus faible (15 % versus 28 %). Ces deux tendances se retrouvent au niveau départemental, de façon plus ou moins marquée. Les trois quarts des exploitations des anciens relèvent d'une installation dans un cadre familial, mais seulement

une exploitation sur deux chez les jeunes exploitants. La tendance est identique au niveau départemental. Chez les exploitants de moins de 40 ans, la pratique du circuit court est plus répandue (27 % des exploitations, versus 16 % pour les exploitations des seniors), tout comme la proportion de bio, et la présence de femmes plus faible (20 % versus 28 %). Ils sont également plus diplômés.

### Graphique 2

#### Des exploitants plus âgés en bovins viande et grandes cultures

Exploitations avec au moins un exploitant de 55 ans ou plus par spécialisation



Champ : Pays de la Loire, hors structures gérant les pacages collectifs.

Source : Agreste - Recensement agricole 2020

## Devenir de l'exploitation : seul un tiers des exploitants concernés se risque à se prononcer sur le devenir de leur exploitation

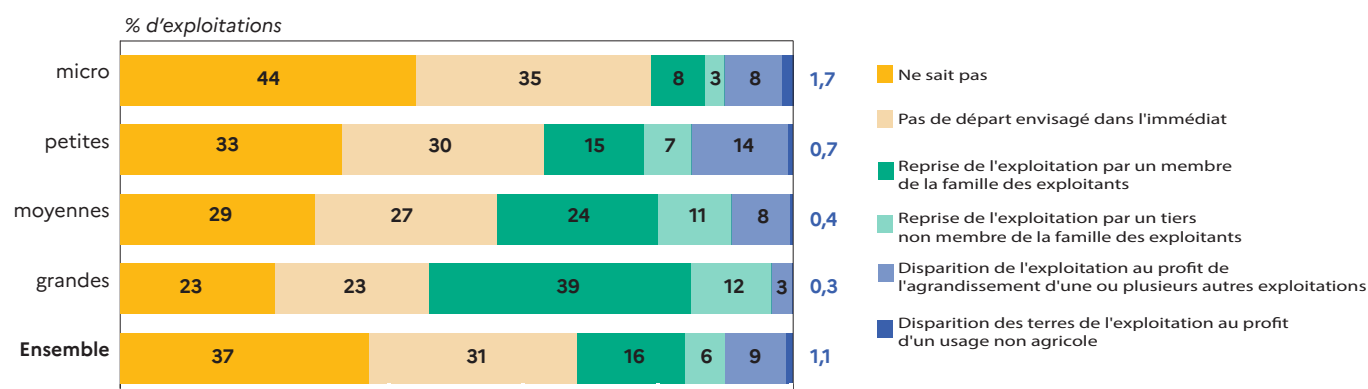
La question de leur devenir est particulièrement pressante pour les exploitations dirigées par un chef ou un coexploitant de plus de 60 ans. En 2020, plus de 4 700 exploitations

sont dans cette situation, dont un tiers spécialisées en grandes cultures et un cinquième en bovins viande, et cultivent au total 233 000 hectares. Le devenir de l'exploitation dans les trois prochaines années n'est pas connu des exploitants dans plus d'un tiers des cas. L'incertitude est plus élevée pour les exploitations individuelles

et les micro exploitations. Elle est moins forte dans les orientations bovins lait, granivores et polyculture-polyélevage. Pour un petit tiers des exploitations, aucun départ du chef n'est prévu pour l'instant. Une transmission de l'exploitation est projetée dans 21 % des cas (**graphique 3**).

**Graphique 3**  
Plus d'incertitude sur le devenir pour les microexploitations

Devenir envisagé dans 3 ans selon la taille économique des exploitations\*



\*exploitations avec au moins un exploitant ayant plus de 60 ans  
Champ : Pays de la Loire, hors structures gérant les pacages collectifs.  
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

## Plus de bio et de circuits courts dans les exploitations dont les chefs se sont installés au cours de la dernière décennie

En 2020, 24 % des exploitations sont dirigées par des chefs installés après le recensement de 2010, (20 % en Mayenne, 27 % en Loire-Atlantique). En volume, on retrouve ces « nouveaux installés » dans les principales orientations régionales : grandes cultures, granivores et bovins lait. C'est également le cas au niveau départemental : bovins lait en Loire-Atlantique et Mayenne, grandes cultures et viticulture en Maine-et-Loire, grandes cultures et granivores en Sarthe et Vendée. Au niveau régional, la proportion de « installés depuis 2010 » est maximale en maraîchage et minimale en bovins. Ils disposent d'une SAU moyenne de 70 hectares, moindre que celle de l'ensemble des exploitants. Les « nouveaux installés » sont plus représentés dans des exploitations individuelles. Les petites et micro-exploitations sont plus présentes, surtout en Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Vendée. Les exploitations des « nouveaux installés » vendent plus souvent en circuits courts et l'agriculture biologique y est deux fois plus présente. Ces nouveaux chefs d'exploitation sont plus diplômés et moins souvent installés dans le cadre familial.

**Tableau**  
Quelques caractéristiques des anciens et nouveaux installés

	Exploitations* avec un chef installé après 2010	Exploitations* avec un chef installé avant 2010	Ensemble des exploitations
SAU moyenne	70 ha	82 ha	79 ha
Part de femmes chefs d'exploitation	26 %	14 %	17 %
Part de chefs d'exploitation installés dans le cadre familial	53 %	71 %	66 %
Age moyen du chef d'exploitation	40 ans	54 ans	50 ans
Part de chefs d'exploitation ayant moins de 40 ans	60 %	8 %	21 %
Part des chefs ayant au moins le bac	78 %	49 %	56 %
Part vendant en circuit court	28 %	17 %	20 %
Part en bio	22 %	11 %	14 %

\* hors exploitations dont la gestion est assurée par un prestataire

Champs : Pays de la Loire, hors structures gérant les pacages collectifs  
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

## Source et définitions

Cette publication s'appuie sur les **résultats définitifs** du recensement agricole 2020.

Le terme **exploitant agricole** désigne le chef d'exploitation et l'ensemble des coexploitants qui travaillent sur l'exploitation. En Pays de la Loire, 67 % des exploitations sont dirigées par un seul exploitant, 24 % sont dirigées par deux exploitants et 9 % par plus de deux exploitants.

L'**âge** décrit dans la présente publication est l'âge atteint en 2020, année de référence du recensement (= 2020 - année de naissance).

Les exploitants **seniors** cités dans la publication désignent ceux âgés de 55 ans ou plus.

La **production brute standard (PBS)**, par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes **tailles économiques**. Le recensement agricole est l'occasion de revoir ce classement. Ainsi, à partir de 2020, sont considérées « micro », les exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 euros par an, « petite » celles dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros, « moyenne » celles avec une PBS comprise entre 100 000 et 250 000 euros et « grande » celles de plus de 250 000 euros de PBS.

Le calcul de la PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur **spécialisation** (ou orientation technico-économique). Une exploitation est considérée comme spécialisée dans une production quand au moins deux tiers de sa PBS sont générés par cette production.

Les coefficients utilisés dans cette publication sont calculés à partir des prix et rendements moyens de la période 2015-2019, ce qui fournit les PBS de 2017.

L'**année d'installation** correspond à l'année de première installation et n'est connue que pour le chef d'exploitation. Elle peut avoir eu lieu sur une exploitation différente de celle dirigée par le chef en 2020.

## Pour en savoir plus

- « [Recensement agricole 2020 – Les Pays de la Loire, une région diversifiée majoritairement tournée vers l'élevage](#) »- Agreste Etudes n°11, décembre 2021
- « [Recensement agricole 2020 – La Loire-Atlantique, un département diversifié majoritairement tourné vers l'élevage](#) »- Agreste Etudes n°01, février 2022
- « [Recensement agricole 2020 – Une très grande diversité de productions agricoles en Maine-et-Loire](#) »- Agreste Etudes n°02, février 2022
- « [Recensement agricole 2020 – La Mayenne, un département d'élevages](#) »- Agreste Etudes n°03, février 2022
- « [Recensement agricole 2020 – La Sarthe, département d'élevage de granivores et de grandes cultures](#) »- Agreste Etudes n°04, février 2022
- « [Recensement agricole 2020 – La Vendée, un département diversifié majoritairement tourné vers l'élevage](#) »- Agreste Etudes n°05, février 2022
- « [Recensement agricole 2020 – Surface moyenne des exploitations agricoles en 2020 : 69 hectares en France métropolitaine et 5 hectares dans les DOM](#) » Agreste Primeur n°5 – décembre 2021 »



[www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr)

Direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire  
Service régional de l'information statistique et  
économique  
5 rue Françoise Giroud - CS 67 516 - 44 275 NANTES cédex 2  
Tél. : 02 72 74 72 64 - Fax : 02 72 74 72 79  
Mél : [srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr)

Directeur régional : Armand Sanséau  
Directrice de la publication : Claire Jacquet-Patry  
Rédactrice en chef : Hélène Guillard  
Rédaction : Olivier Jean - Claire Jacquet-Patry  
Composition : Isabelle Laurens  
ISSN 2728-3194 - Dépôt légal : à parution  
© Agreste 2022